

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Fondée en 1919, à l'initiative de la Croix-Rouge américaine, et des Puissances alliées victorieuses de la Première Guerre mondiale, elle a son siège à Genève depuis 1938 (auparavant à Paris).

Sa mission :

- Assurer la coordination entre les Sociétés nationales
- Définir et mettre en œuvre des stratégies collectives (par exemple la Stratégie 2010)
- Favoriser le développement des Sociétés nationales
- Coordonner les secours internationaux en cas de catastrophes
- Encourager la coopération entre les Sociétés nationales
- Représenter les Sociétés nationales sur le plan international et dans les relations avec d'autres ONG ou organisations internationales

La promotion des valeurs humanitaires et *l'amélioration de la condition des plus vulnérables* sous-tendent les activités de la Fédération et de ses membres, les Sociétés nationales : « *le pouvoir de l'humanité* »

Les instances de la Fédération internationale sont :

- **L'Assemblée générale** de toutes les Sociétés membres, qui se réunit tous les deux ans « Organe suprême », qui élit le Président et les 19 Vices-Présidents. Le président de la CRS est ex officio l'un des Vices-Présidents.
- **Le Conseil exécutif**, formé du Président, des Vices-Présidents, et de 16 délégués des Sociétés membres, qui se réunit deux fois par an et assure la continuité entre les sessions de l'Assemblée générale.
- **Le Secrétariat**, dirigé par le Secrétaire général, et les Délégations régionales dans le monde, qui concrétisent la politique définie par l'Assemblée et le Conseil exécutif.

La Fédération internationale et les Sociétés nationales peuvent compter sur 100 millions de volontaires et membres, et 300.000 collaborateurs rémunérés. Pour l'année 2000, on estime les bénéficiaires de leur action dans le monde à environ 230 millions de personnes.